

20 novembre 1926

danois, c'est-à-dire avec tendance marquée vers la mer du Nord.

D'autre part la distance de 1200 kilomètres entre l'endroit du marquage et le point de repêchage avait été parcouru en 95 jours, ce qui correspond à une vitesse moyenne de 13 kilomètres par jour. On peut considérer cet exemple comme assez typique.

La vitesse de 13 kilomètres par jour étant admise, et à supposer qu'elle se maintienne en mer pendant toute la période de migration, c'est au bas mot deux ans que doit durer le voyage de près de 10 000 kilomètres que font les anguilles finlandaises pour se rendre dans la « mer des Sargasses ». Bien entendu, il ne s'agit là que d'une déduction tout à fait hypothétique.

Le marquage des anguilles dans la mer Baltique

fixes utilisés sur la côte danoise se comptent par milliers. Il en est de même sur la côte suédoise.

D'une manière générale, les anguilles d'avalaison constituent une proie recherchée des pêcheurs de tous pays. Les engins dont on se sert sont des nasses, des verveux, des filets et autres pièges ayant leur ouverture orientée vers l'amont. Les anguilles s'y laissent prendre en descendant le cours de la rivière. C'est ordinairement à l'orifice d'une vanne ou d'un chenal donnant sur une vanne que se place l'appareil de capture. Les figures 10 et 11 représentent deux « anguilleries », l'une à coffre et l'autre à filet, de la région de Péronne. A Comacchio, en Italie, d'immenses lagunes ont été aménagées de longue date pour l'élevage des anguilles (anguiculture). Une digue les sépare de la mer. Des



Fig. 11. — Anguilleries à filet de l'étang de Cléry, près de Péronne.

On voit au second plan une partie du chenal à l'extrémité duquel s'adapte le filet situé au premier plan
D'après Drouin de Bonville.

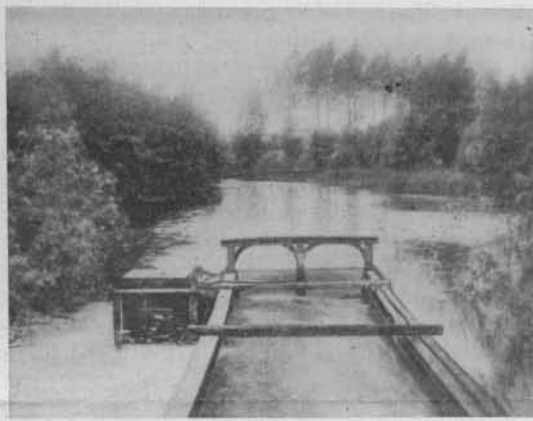


Fig. 10.
Anguilleries à coffre
de l'étang de Feuillère, près de Péronne.
Vue prise de la digue.
D'après Drouin de Bonville.

n'a pu être réalisé qu'en faisant appel à la bonne volonté des pêcheurs susceptibles de recapturer des individus marqués. Ce seul fait indique déjà que les pêcheries d'anguilles doivent être extrêmement développées dans la Baltique. Les nasses et filets

vannes permettent l'entrée des civelles au printemps ; et ces mêmes vannes, mais alors garnies de leurs filets, permettent de capturer en automne les anguilles argentées émigrant vers l'océan.

LÉON BERTIN.

====
AU SUJET DES INSCRIPTIONS DE GLOZEL

Butavand

Il résulte des divers comptes rendus qui ont été donnés des trouvailles de Glozel (voir notamment l'article du Dr Morlet dans *La Nature* du 24 juillet dernier), que l'alphabet des inscriptions recueillies se compose d'une façon générale des mêmes signes qu'on trouve dans l'alphabet phénicien et ses congénères ou ses dérivés, sans qu'on puisse dire toutefois que les mêmes signes y ont la même valeur.

Cependant il paraît plausible d'admettre que les mêmes graphismes traduisent des articulations sem-

blables, que la croix, par exemple, correspond à une lettre dure, gutturale ou dentale, le triangle à une dentale douce, etc.

A côté de cette hypothèse on peut en faire une autre qui lui est parallèle, au sujet du vocabulaire. On retrouve dans toutes les langues connues, actuelles ou mortes, un stock commun de racines ou de vocables dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nous admettons, et c'est encore une supposition assez plausible, que l'idiome de Glozel se trouve dans ce cas.

143 384

On sait d'ailleurs que les caractères étaient tracés parfois en boustrophédon, mais la plupart du temps de droite à gauche, ce qui explique comme dans les inscriptions anciennes, par exemple en étrusque, que les mêmes lettres puissent être tournées à droite ou à gauche.

On observe même à Glozel que les signes sont susceptibles de se trouver dans plusieurs orientations différentes. Peut-être est-ce là un usage analogue à celui qu'on relève dans certains graphismes syllabiques, notamment dans les alphabets de quelques langues nord-américaines modernes. L'orientation du caractère donne la vocalisation. Ainsi un triangle signifiera *da*, *dé*, *di*, *do*, selon que sa pointe sera en haut, en bas, à droite ou à gauche. Mais pour le moment cette considération importe peu. Au point où nous en sommes avec les inscriptions de Glozel, il n'est pas encore possible de s'occuper de la vocalisation.

Ces deux hypothèses ne permettent pas d'aborder le déchiffrement des inscriptions de quelque longueur, bien conservées d'ailleurs, que nous ont données les fouilles. En semblable circonstance on ne peut que commencer par les inscriptions très courtes, et par celles qui offrent un *support*, c'est-à-dire qui s'accompagnent d'une circonstance extérieure au texte, permettant de jeter quelque lueur sur la signification de celui-ci. A cet égard un dessin est un support précieux.

Voici par exemple une inscription très intéressante donnée par le D^r Morlet⁽¹⁾. Sur un galet plat est dessinée une femelle de cervidé allaitant son petit, une biche et son faon, si l'on veut. Le dessin est net et parlant. Sur l'autre face du galet sont tracés les caractères suivants :

Il n'est pas téméraire de supposer que cette inscription se rapporte au dessin. Examinons sa seconde partie. Le premier signe doit évidemment être assimilé à A, d'après ce qui a été dit plus haut; le second à L; il rappelle d'ailleurs la forme du λ grec. Le troisième signe est *t* ou *k*, admettons *k* par analogie avec *x* ou *χ* grec; le dernier signe importe peu; est-ce le *b* ou le *ph* phénicien retourné, ou le *ς* grec? Admettons cette dernière hypothèse. On lit donc, comme en grec :

ςχλA

soit, en retournant, Aλχς, qu'on ne peut manquer de rapprocher du grec Ἀλχῆ qui précisément désigne les grands cervidés, l'élan notamment. Ce mot se rattache à une racine très générale qui se retrouve dans une foule de langues et qui a donné, par exemple, l'allemand *Elch*.

Voyons maintenant la première partie séparée par un point, qui forme comme une sorte de liga-

ture où l'on reconnaît la croix droite et l'échelle correspondant à *t* et *h* ou *η* grec, puis un L, soit *Thl*. Là encore on retombe sur une racine générale, gr. Θηλ-, traduisant l'idée de mamelle et d'allaitement.

Voici une autre inscription⁽²⁾ dont le support est plus frêle puisqu'il se compose simplement de sept barres réparties quatre et trois, décelant une numération : sept unités ou bien trois ou quatre groupes du premier ordre avec quatre ou trois unités : 43 ou 54, dans un système à base inconnue. Le nombre importe peu, mais sa présence nous dit que les signes qui l'accompagnent doivent représenter des éléments numérables : inventaire d'objets, peut-être de cheptel.

Laissons de côté les deux signes qui accompagnent les chiffres et voyons la première ligne. La lettre du début est peu nette; on reconnaît une barre verticale et un élément court, un point peut-être, à sa droite en haut. Passons....

Le second signe est un L; son orientation semble indiquer une vocalisation différente de celle de l'inscription précédente, peut-être *la*. A la suite est le *b* ou *ph* phénicien. Ceci conduit à lire :

.... *ph. la*....

ou en retournant : *la. ph*...., et nous suggère la comparaison avec le grec Ἐλαφος, cerf, correspondant à une racine très générale dans les domaines sémitique et indo-européen.

Plus loin, entre deux croix est le signe qui représente *kh* en phénicien. La croix, nous le savons, selon qu'elle est plus ou moins droite, peut-être, correspond à *t* ou *k*⁽³⁾.

On a donc : ... *k. kh. k*... ou ... *t. kh. t*... et le grec Ταχύς s'offre aussitôt à notre esprit : Ταχύς, rapide; Ταχύτης; Ἐλαφος, ταχύς, cerf rapide, renne; ce qui confirme que le galet correspond à une sorte d'inventaire, ou à un titre de possession.

Voici encore une inscription⁽³⁾. Un renne est dessiné; la tête ainsi que les trains avant et arrière sont rendus avec élégance et netteté; à côté sont tracés les caractères suivants :

λχX

On lit immédiatement *klb*. Or le grec nous donne κἄλπη, course au trot, cf. fr. *galop*, rattaché au germanique *hlaufen*, courir. L'animal qualifié de « rapide » dans l'inscription précédente est nommé ici « coureur » ou « coursier ».

Une dernière inscription. Sur une sorte de grat-

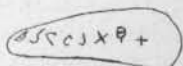
1. D^r MORLET, *Mercur de France*, 1^{er} juillet 1926.

2. Dans certaines langues les articulations *t* et *k* ne se différencient pas. Tel est le cas des finales en annamite.

3. D^r MORLET, *Mercur de France*, 1^{er} avril 1926.

1. *Mercur de France*, 1^{er} juillet 1926.

toir-burin qui se termine à l'avant en forme de tête ou de mufle d'animal figuré notamment par un œil, sont tracés les signes que voici :



Les trois signes à gauche sont assez difficiles à identifier.

Mais au début on lit sans difficulté : *t. lh. k.*, ce qui rappelle une racine très générale pour le sens de couper, qui a donné le nom de la hache dans une foule de langues. Citons seulement : sanscrit *tak-*, grec *Τέκτων, Τυγός, Τύκος*, marteau, ciseau; samoyède *tuka*; maori *toki*; algonquin *tekaka*, etc....

Ainsi, à la faveur des hypothèses faites, on arrive à une correspondance remarquable entre le support et le texte dans toutes ces inscriptions. Mais on se tromperait beaucoup en pensant d'après ce qui précède que le glozélien s'écrivait avec des caractères phéniciens ou grecs archaïques, et était lui-même

une sorte de dialecte hellénique ou sémitique très ancien. Nous avons fait appel au grec parce que cette langue est l'une des plus anciennes et des mieux connues; son vocabulaire est riche et comporte un grand nombre de termes archaïques ou poétiques dont l'origine nous échappe mais qui par leur caractère très général constituent une ressource précieuse pour les comparaisons dans les domaines sémitiques et ouralo-altaïque, voire dans les idiomes africains ou polynésiens.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les résultats exposés ci-dessus sont indépendants du degré d'ancienneté des inscriptions de Glozel.

On ne saurait se dissimuler le caractère aléatoire de cette méthode basée sur des hypothèses; nous n'en avons guère d'autre à notre disposition. Il y aurait intérêt à l'appliquer au plus grand nombre possible d'inscriptions avec des supports divers. Peut-être arrivera-t-on à dégager une certitude relative de cet ensemble de présomptions, de façon à pouvoir aborder avec quelque chance de succès les inscriptions plus longues démunies de support....

F. BUTAVAND.

UN BEL EXEMPLE DE " MARMITES DES GÉANTS " SUR LES BORDS DE L'Océan

Tout le monde connaît, en montagnes et au niveau de certains cours d'eau importants, à régime torrentiel, le phénomène géologique qu'on appelle les « *Marmites des Géants* ». Mais, jusqu'à présent, on n'a signalé que de très rares cas de productions analogues, dues aux vagues de l'Océan et sur des rochers *submergés*, recouverts seulement à *marée haute*, c'est-à-dire visibles à basse mer.

Un très bel exemple, qu'il faut rapprocher de celui observé en Norvège, à Haelstolmen, sur des roches *granitiques* (1), par le Pr. Daubrée, vient d'être découvert par nous à Sion-sur-l'Océan, commune de St-Hilaire de Riez (Vendée), en un point fort pittoresque de la plage de la Corniche vendéenne, appelé « La Roche Percée », « l'Aiguille », et le « Chaos ».

Le Rocher à Marmites est très limité et placé sur l'estran, au milieu des schistes à sérécite, au niveau des hautes mers ordinaires, ce qui fait qu'il découvre à toutes les marées et est d'une observation facile.

Mais, chose très curieuse et très rare, croyons-nous, vu la dureté de la roche, il est constitué par du QUARTZ *laiteux* DE FILON, d'un blanc teinté de jaune, par des sels de fer sans doute.

Il s'agit d'une vaste *Table* rectangulaire, de 8 m 50 de long sur 5 m de large et 1 m de haut, un peu plate, mais inclinée au nord et encastrée, en *filon*, dans des schistes encaissants. Son grand axe est

Ouest-Est comme la houle et son extrémité Est est libre dans le sable de la plage, couverte de galets de mer de toutes sortes (fig. 1 et 2).

A chaque marée, la mer le recouvre, comme les schistes voisins; mais ces derniers ne présentent rien de particulier que les érosions habituelles, causées par l'Océan, et sont couverts d'algues.

Au contraire, ces plantes manquent sur le quartz tabulaire, trop *lisse*, sur lequel elles ne peuvent se fixer. A peine y voit-on de rares Patelles.

Ce quartz est divisé en gros *cubes* par des *fentes verticales*, presque toutes à angles *droits* (fig. 2). Au niveau de ces fentes, la mer peut attaquer la roche plus friable, puisque *cassée*, et roule sur le quartz les galets, que les vagues projettent sur lui, retombant avec force dans les petites anfractuosités, d'une certaine hauteur.

Ainsi se forment des *cavités ovoïdes*, d'abord petites, plus ou moins régulières, mais à parois feuilletées, parce que la roche est en *feuilletés* plus ou moins résistants.

Ces cavités, moyennes et grandes, finissent par être profondes. Des galets s'y engagent et les vagues les y brassent constamment.

Il en résulte des creux, qui ont absolument l'air de *PIEDS HUMAINS*, creusés par l'homme, quoiqu'on ne connaisse pas de *sculptures pédiformes* (1) *préhis-*

1. Cf. le schéma publié par de Lapparent (*Tr. de Géol.*, t. III).

1. MARCEL BAUDOUIN. *Les sculptures pédiformes et les gravures de pieds* (Préhistoire). Paris, A. F. A. S., 1915, 100 p., nombr. fig.